

FONDATION

DE LA

CAISSE DE RETRAITE

A LYON.

L'industrie lyonnaise aura l'honneur d'avoir établi dans notre ville la première caisse publique de secours mutuels et de pension pour la vieillesse des travailleurs prévoyants. C'est une bonne action de plus à inscrire dans le grand livre de la bienfaisance nationale, au compte de Lyon, si riche déjà en créations d'assistance mutuelle.

La sanction du Pouvoir exécutif vient de consacrer les statuts de cette institution, dont la pensée-pratique émane des marchands, fabricants et chefs d'ateliers d'étoffes de soie, et à laquelle la Chambre du commerce de notre cité a donné son patronage éclairé, en fournissant les moyens d'exécution.

Cette initiative, qui appartient principalement à une classe d'industriels, qui a grandi par le travail, prouve combien sont fausses toutes ces déclamations haineuses contre ceux que l'intelligence, l'activité, l'économie ont élevés au rang d'entrepreneurs, dans l'ordre de la production économique.

C'est une belle réponse aux malveillants qui jettent l'anathème sur ceux qui ont conquis l'amélioration de leur existence à force de peines et d'épargnes. Qu'on ne dise donc plus que l'égoïsme a gangrené la classe des travailleurs heureux, et qu'ils oublient impitoyablement les membres moins favorisés de la grande famille industrielle, où chacun décompte, prend sa part, en raison du travail accumulé, de la science des procédés, et de la main-d'œuvre employée.

Ces patrons de l'industrie de la soie, déjà au nombre de plus de